

Le "triangle d'or" université, recherche, entreprise : quelques recettes britanniques

Le Cercle d'outre-Manche, qui compte un certain nombre d'anciens de la rue Saint-Guillaume parmi ses membres¹ et ses équipes de recherche², a mis en exergue dans ses précédents rapports la souplesse du droit du travail ou l'environnement pro-entreprise au sein des administrations au Royaume-Uni mais également la meilleure qualité des infrastructures en France (transport, santé et énergie notamment). Le Cercle d'outre-Manche a été invité par Sciences Po Alumni UK à l'un de ses dîners-débats.

Personne ne semblait satisfait de la situation dans laquelle se trouvait l'université française avant les réformes actuelles, et pourtant elles font l'objet aujourd'hui d'une contestation endémique, et souvent violente, qui contraste avec le large consensus sur ce sujet au Royaume-Uni. À l'heure où Valérie Pécresse tente de calmer chercheurs et étudiants, le Cercle d'outre-Manche publie une nouvelle étude comparative afin de mieux comprendre comment le Royaume-Uni est parvenu à reformer son modèle universitaire et son système de recherche à la fin des années soixante-dix. "Poussiéreuses" il y a 30 ans, les universités britanniques sont devenues des "marques" reconnues attirant les meilleurs étudiants du monde entier et notamment les étudiants chinois et indiens. De plus, elles se sont tournées vers l'entreprise, et en particulier la création de nouvelles entreprises technologiques, grâce au "triangle d'or" université, recherche, entreprise.

¹ Roland Lazard (SP 66), Arnaud Vaissié (SP 82), Gaël Dutheil de la Rochère (SP 85), Alain Demarolle (SP 86), Victoire de Margerie (RI 86), Laurent Fourier (EF 87) et Stéphane Rambosson (SP 92).

² Philippe Chalon (DEA His. 00), Charlotte Dollot (D 02), Marie Deschamps (D 08), Philothée Gaymard (D 09).

Depuis cinq ans, le Cercle d'outre-Manche, think tank rassemblant des dirigeants français de groupes internationaux opérant à Londres et Paris, a pour objectif de faire du benchmarking entre la France et le Royaume-Uni en mettant en avant les meilleures pratiques des deux pays. Une approche reprise désormais dans les réformes engagées en France, qui cherchent à s'inspirer du meilleur modèle étranger dans chaque domaine.

Il y a en France une prise de conscience et un bouillonnement d'idées sur la nécessité de réformer. En témoigne le rôle pionnier de Sciences Po qui cherche à s'aligner sur le modèle universitaire anglo-saxon depuis quelques années. Par exemple, les deux réformes-phares de l'école : d'une part la transformation du cursus de trois à cinq ans afin de donner aux étudiants une formation de niveau master beaucoup plus lisible à l'international, d'autre part les conventions Sciences Po-ZEP destinées à

démocratiser l'accès à l'IEP de Paris, à la fois dans un souci d'équité et de diversification du recrutement des élites, comme c'est le cas dans les meilleures universités britanniques et américaines. Par ailleurs, Sciences Po a su développer toute une gamme d'enseignements en anglais pour attirer davantage d'étudiants étrangers, favoriser une approche transversale des connaissances (cross-fertilisation) avec le double diplôme Sciences Po-HEC et, plus récemment, mettre en place son propre incubateur d'entreprises afin d'aider ses jeunes entrepreneurs. La tendance est encourageante, mais seule une exécution rapide et étendue à l'ensemble des universités permettra à la France de recoller au peloton de tête car ses concurrents accélèrent eux-mêmes leur rythme de changement.

L'économie de demain est celle de l'innovation technologique et de la propriété intellectuelle. Parce que l'innovation vient des universités et des centres de recherche, il est crucial d'avoir une proximité entre l'université, la recherche et les entreprises. L'expérience britannique montre que l'essentiel est de parvenir à créer un environnement qui associe sans cloisonnements de statuts et de culture chercheurs, investisseurs, créateurs et dirigeants d'entreprises capables d'intervenir aux différents stades de la création de l'entreprise.

Associer, au sein des universités, les « 3c » (cerveaux, commerce et capital)

Dans les années quatre-vingt, au Royaume-Uni, les activités de recherche se voulaient totalement indépendantes de toute activité commerciale. Les universités britanniques n'étaient pas plus enclines que les universités françaises d'aujourd'hui à s'im-

**Arnaud Vaissié (SP 82)
et Stéphane Rambosson (EF 92)**

plier directement dans la valorisation commerciale de la recherche.

C'est par l'intervention du gouvernement britannique que l'université a pu se rapprocher du monde de l'entreprise et faire bénéficier ses chercheurs de leurs découvertes. Comment ? Par l'octroi de financement public supplémentaire à condition que l'université mette en place un centre de transfert de technologie et par des incitations financières et une plus grande flexibilité des emplois du temps pour les chercheurs désireux de s'investir dans les jeunes entreprises.

Les effets ne se sont pas fait sentir tout de suite, puisque ce n'est que depuis dix ans que l'on mesure les effets de cette politique d'incitation. Résultats : les six universités les plus actives (Oxford, Imperial College, Cambridge, UCL, Edimbourg, Bristol) ont donné naissance à près de 200 entreprises entre 2000 et 2008, toujours en activité aujourd'hui.

La présence de nombreux Business Angels au Royaume-Uni (30 000 contre 4 000 en France) permet aux « clusters » universitaires d'avoir les moyens de créer de nouvelles entreprises. Les Business Angels britanniques financent ainsi sept fois plus d'entreprises innovantes que les Business Angels français.

Les universités britanniques se sont rapprochées du capital parce que ce dernier est présent et mobilisable à travers les nombreux réseaux de Business Angels britanniques. En revanche, en France, l'accès au capital de "décollage" est beaucoup plus limité. Il existe un vide entre le financement de proximité de la famille et des amis et le capital-risque des investisseurs institutionnels. Ce vide est aujourd'hui en partie occupé par des subventions d'aide à la création d'entreprises

Arnaud Vaissié (SP 82)

Arnaud Vaissié est président-directeur général d'International SOS, président de la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne et cofondateur du Cercle d'outre-Manche.

mais il est clair que ces dispositifs gouvernementaux sont souvent déconnectés des réalités du marché.

La création d'entreprises de technologie est affaire de capitaux privés au Royaume-Uni et de subventions publiques en France

Lorsque l'on étudie la montée en capital de la plupart des start-ups technologiques françaises, on constate l'arrivée tardive du capital privé. Entre les années 0 à 4 : le capital provient essentiellement de fonds d'aide publique. Ainsi, il existe vingt dispositifs différents d'aide aux jeunes entreprises innovantes octroyés par dix organismes différents. Géré par les administrations centrales, régionales ou européennes, le financement des start-ups s'apparente à du « capitalisme sans capi-

La présence de nombreux Business Angels au Royaume-Uni (30 000 contre 4 000 en France) permet aux « clusters » universitaires d'avoir les moyens de créer de nouvelles entreprises. Les Business Angels britanniques financent ainsi sept fois plus d'entreprises innovantes que les Business Angels français.

tal ». La création d'entreprises en France semble donc largement fonctionnarisée avec une interface administration-entrepreneur dont sont exclus les acteurs de l'écosystème qui a fait ses preuves aux États-Unis et au Royaume-Uni, notamment les Business Angels.

La France est dans un rapport de financement de « projets » avec peu de contreparties. Ce système crée une relation biaisée entre le créateur d'entreprise et les réalités financières. Le risque est le développement autonome de l'entreprise, tourné vers le produit, mais sans vision de marché. Le capital privé offre la possibilité à l'entrepreneur de corriger certaines erreurs dès les premières étapes de la création. Deux tiers des échecs des start-ups françaises s'expliquent par la non complémentarité de l'équipe managériale. Une

Stéphane Rambosson (EF 92)

Stéphane Rambosson est Partner chez Veni Partners LLP, président de Sciences-Po Alumni UK et membre du Cercle d'outre-Manche.

intervention plus en amont du capital privé permettrait certainement de corriger ce type d'effet. Il serait donc souhaitable de substituer à l'interface administrative actuelle un système de financement avec de multiples acteurs privés en concurrence. Enfin, il est important d'encourager l'émergence d'une culture de la philanthropie et du mécénat auprès des personnes fortunées en leur faisant accepter le rôle de redistribution qu'elles peuvent jouer aux côtés de l'État. Nos universités et grandes

écoles pourraient en être les premiers bénéficiaires afin de financer davantage d'incubateurs d'entreprises.

Le Royaume-Uni fait face à la compétition internationale en misant sur une économie d'innovation fondée sur le transfert des connaissances. Le gouvernement britannique a su réformer son environnement universitaire, il y a 25 ans, et les performances actuelles des pôles de recherche démontrent la réussite incontestable de plusieurs années d'adaptation et de réforme. Une réforme réussie est une réforme qui apaise les esprits. Si le Royaume-Uni est parvenu à réformer ses universités dans les années 1980, en les rendant aujourd'hui attractives et tournées vers l'entreprise, pourquoi pas la France aujourd'hui ? ♦